

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DE L'UNIVERSITÉ PARIS-DAUPHINE

Scrutin du 3 au 10 décembre 2026



► Que sont les comités sociaux d'administration (CSA) ?

Le CSA est la seule instance où tous les personnel-le-s, BIATSS ou EC, sont représenté-e-s et peuvent construire et défendre leurs cadre et conditions de travail. Les élu-e-s sont obligatoirement consulté-e-s sur les transformations relatives à l'organisation et au fonctionnement des services de l'université, en particulier les restructurations de services, la politique d'attribution des primes, les règles

concernant les horaires et les congés, les formations, les campagnes d'emplois (enseignant-e-s-chercheur-e-s et BIATSS), la lutte contre les discriminations, etc. Les membres du CSA ont la possibilité d'enquêter sur les projets en question et expriment ensuite leur avis sur ces différents sujets. C'est donc un espace important pour donner une portée publique à des évolutions du travail qui pourraient rester inconnues ou masquées.

► Qui peut voter ?

Tou-te-s les agent-e-s qui exercent leurs fonctions à Dauphine, les fonctionnaires (même s'ils et elles dépendent d'un autre organisme comme le CNRS ou INRAE) ainsi que les contractuel-le-s (sauf si la somme des durées de leurs contrats est inférieure à six mois).

► Quel est le contexte national de ces élections ?

À la CGT-Dauphine, nous sommes persuadés de la nécessité de lier les défenses locales à notre université au contexte national. Les choix politiques et budgétaires des différents gouvernements d'Emmanuel Macron n'ont fait qu'accentuer l'austérité salariale, la casse des services publics, la vie toujours plus difficile pour les chômeur-ses et les retraité-es aggravant encore plus les inégalités. La mobilisation exceptionnelle des lycéen-nes et la répression inacceptable dont elle est l'objet montre l'impasse de ces politiques et la violence d'un pouvoir aux abois. L'arrivée possible de l'extrême droite au pouvoir, nourrie par ces mêmes gouvernements, fait courir un risque historique qu'il faut combattre !

Les fonctionnaires sont l'objet d'attaques permanentes concernant leur statut et leur rémunération. Le gel du point d'indice pour la 4ème année consécutive signifie une perte de pouvoir d'achat insupportable au moment où les dépenses des foyers explosent. La baisse du remboursement des congés maladies ordinaires est tout aussi inadmissible.

Dans l'enseignement supérieur et la recherche, le manque de personnels, la hausse des droits d'inscription pour les étudiant-es extra-communautaires et la programmation de la hausse pour toutes et tous, le manque de place dans les formations supérieures publiques et le tri social organisé par Parcoursup et MonMaster, ont des répercussions concrètes sur les activités des agent-es. Ces mesures cassent les collectifs de travail, intensifient le travail, pour plus de précarité au profit d'une supposée excellence qui masque mal une réduction des dépenses. Nous ne pensons pas que l'ESR sert avant tout à permettre à la France de rester compétitive, mais bien à

proposer un enseignement public et une recherche publique de qualité, un enseignement émancipateur, et une recherche pérenne sur le temps long et indépendante des intérêts privés. Les politiques néolibérales dans l'ESR font les choux gras de nombreuses entreprises privées, et accentuent encore la construction d'un ESR à deux vitesses, avec d'un côté les établissements réputés «d'excellence» comme PSL et Dauphine, et de l'autre, des établissements délaissés et délabrés.

Cela se traduit par :

- des contraintes budgétaires insoutenables en raison de l'inflation et des hausses de charges non compensées à 100 % par l'État ;
- une mise en concurrence des établissements et des personnel-le-s ;
- une augmentation de la précarité chez les personnel-le-s (à Dauphine, 52% des Biatss sont non-titulaires) ;
- l'augmentation des financements sur projet, par opposition aux financements pérennes nécessaires à la stabilité des équipes de recherche et des équipes administratives ;
- le regroupement des universités et instituts de recherche dans quelques grands pôles (comme PSL), entraînant des fusions et restructurations brutales, et une concurrence entre les universités ;
- les dispositifs Parcoursup et MonMaster, qui incarnent la loi ORE et donc la sélection à l'entrée à l'université. Ces dispositifs créent de plus une surcharge de travail pour le personnel responsable de la mise en place de cette sélection.

LE 3 DÉCEMBRE JE VOTE ET JE FAIS VOTER CGT !!!

► Des élu·e·s CGT pour la défense inconditionnelle du Service public, du statut général des fonctionnaires et de leurs conditions de travail.

Depuis de nombreuses années, vos élu·e·s CGT ont à cœur de défendre la qualité du travail réalisé par l'ensemble des agent·e·s de l'université, quel que soit leur statut et sans volonté clientéliste. **La CGT est la seule organisation syndicale qui s'est systématiquement opposée aux licenciements** et qui a défendu plus d'égalité salariale entre les agent·e·s au lieu d'une individualisation toujours plus poussée des rémunérations.

- Nous avons **défendu les personnel·le·s**, en FSSSCT comme en CSA, parfois en grande difficulté, voire en souffrance, face aux transformations souvent brutales de leur métier et de leurs missions.
- Nous avons lutté **contre l'individualisation des rémunérations**, en réduisant les écarts du RIFSEEP entre les agent·e·s, en continuant à défendre une répartition égalitaire et juste des primes et en défendant une

meilleure rémunération des contractuel·le·s.

- Notre syndicat a été particulièrement actif dans la **mobilisation des agente·s en charge du ménage**.
- Nous travaillons le plus possible avec les autres organisations syndicales, pour **défendre les intérêts des personnels** comme pour faire des propositions d'amélioration des conditions de travail.
- Nous avons œuvré à établir **plus d'égalité femmes/hommes** (groupe de travail sur le sujet, travail sur les violences sexuelles et sexistes, sur les discriminations de genre, etc.).
- Nous avons participé activement aux luttes sociales **contre la réforme des retraites** et nous soutenons la **révolte des lycéen·nes** et des étudiant·es dont les revendications font largement écho à tout ce que l'on peut défendre.

► Au sein du CSA et dans l'intérêt de la majorité des agent·e·s, vos élu·e·s CGT continueront à défendre :

- Les valeurs du **Service public d'État contre la logique d'entreprise** ; nous sommes un service public au service du public et non un service au public protégé de la logique de marché.
- Des formations validées par des **diplômes nationaux**, parce que c'est la seule garantie de l'égalité d'accès et de reconnaissance des qualifications. Vos élu·e·s CGT continueront de se montrer particulièrement vigilant·e·s sur les **droits d'inscription** et face au développement de la formation continue et de diplômes très rémunérateurs pour leurs animateur·rices. La collecte de ressources externes à l'enveloppe ministérielle doit être mise au service des agent·e·s et des étudiant·e·s
- La sauvegarde et l'amélioration du **statut de la Fonction Publique d'État**, ainsi que la **titularisation** des contractuel·le·s et la mensualisation des vacataires.

- Dauphine mène depuis plusieurs années une politique libérale de recrutements hors statuts qui fragilise l'ensemble des agent·e·s de l'université et qui accentue les inégalités. **Le taux d'agent·e·s contractuel·le·s explose**.
- Nous défendrons les **droits statutaires** des agent·e·s en refusant toute politique d'individualisation des carrières et des salaires imposée . Nous continuerons à nous **opposer fermement à la notion de primes au mérite** qui cassent les collectifs de travail, créent des inégalités entre les personnel·les et des tensions dans les services.
- Nous défendrons également le **droit à la santé et à la sécurité de tous et toutes** sur le lieu de travail auquel doit se conformer toute politique de qualité de vie au travail (QVT). C'est la qualité du Travail dans la vie que nous exigeons.

► Notre liste

- | | |
|--|--|
| 1. Laurence Drouin
(BIBAS, Bibliothèque) | 11. Lydie Parmas (BIATSS, MSO) |
| 2. Morgan Sweeney (MCF, CR2D) | 12. Alban Jacquemart (MCF, Irisso) |
| 3. Isabelle Bellier (ITA-CNRS, Ceremade) | 13. Anna Florio (MCF, Ceremade) |
| 4. Jean-Baptiste Baranthoën
(CR-INREA, IRISSE) | 14. Samuel Pinaud (MCF, Irisso) |
| 5. Julie Landour (MCF, Irisso) | 15. Julie Toulouse (coordinatrice
programme égalité des chances) |
| 6. Antoine Lévêque (MCF, Irisso) | 16. Thomas Randriamahazaka
(Doctorant, Lamsade) |
| 7. Claire Elazzaraoui (Doctorante, Irisso) | 17. Cécile Baud (PU, DRM) |
| 8. Maxime Chupin (ITA-CNRS,
Ceremade) | 18. Paul Pegon (MCF, Ceremade) |
| 9. Isabelle Filliatre (Bibliothécaire) | 19. Sarah Abdelnour (MCF, Irisso) |
| 10. François Simenhaus
(MCF, Ceremade) | 20. Florian Sikora (MCF, Lamsade) |

pouvoir d'achat
justices sociales
égalité
collectif
qualité de vie au travail
Service public
titularisation
solidarité
salaire
santé
connaissance

